



Licence professionnelle Optique professionnelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Optique professionnelle. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038064

HAL Id: hceres-02038064

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038064>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002602

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Optique professionnelle

Présentation de la spécialité

La licence, dont la date d'ouverture n'est pas spécifiée, forme des professionnels du secteur de l'optique en apportant les connaissances minimales requises pour les opticiens lunetiers, les spécialistes en optique de contact, en ergonomie visuelle. La formation permet également de répondre aux besoins de cadres technico-commerciaux des industriels de l'optique ophtalmique, de satisfaire aux demandes de formateurs professionnels spécialisés des établissements publics et privés préparant au brevet de technicien supérieur « Opticien lunetier ». La formation, localisée à Marseille, est portée conjointement par la Faculté des sciences pour la formation initiale classique et par l'Institut universitaire de technologie de Marseille pour l'alternance en contrat de professionnalisation et en formation continue. Elle accueille un public en formation initiale et en alternance par apprentissage en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits Formation initiale	26
Contrats de professionnalisation	
Taux de réussite Formation initiale	93 %
Contrats de professionnalisation	84 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	53 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales	92 % et 100 %
3 enquêtes de l'établissement	de 91 % à 97 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle répond très bien aux besoins des professionnels du secteur de la lunetterie. La formation s'appuie fortement sur la branche professionnelle, est intégrée dans une plateforme de formation et d'échanges, le Centre de ressources en optique ophtalmique méditerranéen (CEROOM), et est labellisée par le pôle de compétitivité « Photonique - systèmes complexes d'optique et d'imagerie ». Des manifestations, organisées dans ce cadre, font le lien entre partenaires professionnels, acteurs socio-économiques et étudiants (tel que le salon JOOS). Les professionnels sont très impliqués dans la formation. Le fonctionnement est bien rodé, et l'effectif se répartit de manière stable et équilibrée entre ses parcours en alternance et en formation initiale classique. La nécessité de faire évoluer la formation en fonction des besoins du secteur et du contexte est très bien prise en compte.



Dans le parcours en alternance, le public nécessitant un complément initial de formation est ainsi invité depuis 2008 à intégrer durant une première année un diplôme d'université plutôt que de suivre une double année de formation au sein de la licence ; ce qui a permis d'améliorer sensiblement le taux de réussite. La licence semble présenter un public peu varié du fait de ses spécificités d'apport de compétences aux professionnels et de perfectionnement pour un public issu de la section de techniciens supérieurs « Opticien Lunetier ». Enfin, l'insertion professionnelle est excellente tant en termes de taux d'emploi que d'activité exercée.

- Points forts :
 - La formation en parfaite adéquation avec une forte demande professionnelle.
 - L'excellente insertion professionnelle.
 - La forte assise sur la branche professionnelle de la lunetterie.
 - La formation intégrée dans une plateforme technologique et labellisée par un pôle de compétitivité.
 - La mutualisation des ressources Faculté des sciences - IUT de Marseille.

- Point faible :
 - L'absence de public issu de cursus variés.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

La formation devrait poursuivre dans la voie fixée d'amélioration continue des performances et des actions de communication pour développer encore son attractivité et son rayonnement sur le plan national. Elle devrait également mener une action de veille vis-à-vis du développement d'une offre de formation concurrente. Une sélection des étudiants après entretien systématique pourrait également s'avérer utile pour le recrutement du public de formation initiale classique, tout comme l'application à ce parcours d'une certification. Enfin, il conviendrait de fournir les coefficients (et pas seulement les crédits européens) des matières et des unités, qui doivent, selon la réglementation, se situer dans un rapport de un à trois entre et à l'intérieur des unités d'enseignements.